



Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane der Schweiz  
Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons  
Associazione svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

Suisse romande  
[www.vapko.ch](http://www.vapko.ch)

## COURS D'INSTRUCTION 2020 BULLETIN D'INSCRIPTION

**Avant de remplir ce bulletin, prière de lire attentivement le document  
« CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION »**

Bulletin à retourner, dûment rempli, le plus rapidement possible, mais au plus tard  
le 15 août 2020, à [bujard.vapko@gmail.com](mailto:bujard.vapko@gmail.com) ou à  
BUJARD Olivier – Chemin des Plantayes 7 – 1896 Vouvry

Le paiement doit impérativement être effectué avant le 15 août 2020 auprès de la  
Banque Raiffeisen Cofrane, COMPTE N° 2024005191  
en faveur de p.a. Suzan SAFARIKOVA, rue des Chavannes 45, 2016 Cortaillod  
CCP N° 20-6586-6  
N° IBAN : CH71 8080 8002 0240 0519 1  
N° BIC / SWIFT : RAIFCH22

**Merci d'écrire lisiblement (caractères d'imprimerie)**

NOM : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

NPA, Localité : \_\_\_\_\_

☎ privé : \_\_\_\_\_ ☎ prof. : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

Courriel privé : \_\_\_\_\_

Courriel prof. : \_\_\_\_\_

Participera, en tant que participant, au cours d'instruction qui se déroulera à Leysin (VD) du 7 au 11 septembre 2020.

- La personne susmentionnée pratique une activité dans le cadre du contrôle officiel et/ou se prépare en vue de l'examen d'expert en champignons pour le compte de la commune ou groupement de communes ou district de \_\_\_\_\_, membre de la VAPKO.
- La personne susmentionnée fait partie de la société de mycologie de \_\_\_\_\_, membre en nom collectif de la VAPKO.

## 1. COURS ET LOGEMENT

Marquer d'une croix  les rubriques concernées.

<b>MEMBRES VAPKO</b>		
<input type="checkbox"/>	Expert pratiquant une activité dans le cadre du contrôle officiel pour le compte d'une administration membre de la VAPKO.	
<input type="checkbox"/>	Personne en formation pour le compte d'une administration membre de la VAPKO.	
<input type="checkbox"/>	Membre libre ou honoraire de la VAPKO.	
<input type="checkbox"/>	Personne faisant partie d'une société membre en nom collectif de la VAPKO.	
<input type="checkbox"/>	<b>SANS</b> logement, <b>AVEC</b> repas de midi	CHF 600.-
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre double, pension complète	CHF 750.-
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre individuelle, pension complète	CHF 1'000.-

<b>NON-MEMBRES VAPKO</b>		
<input type="checkbox"/>	Expert pratiquant une activité dans le cadre du contrôle officiel pour le compte d'une administration NON-membre de la VAPKO.	
<input type="checkbox"/>	Expert VAPKO ne pratiquant pas d'activité de contrôle, non membre libre ou honoraire de la VAPKO	
<input type="checkbox"/>	Mycologue et personne intéressée non-membre de la VAPKO.	
<input type="checkbox"/>	<b>SANS</b> logement, <b>AVEC</b> repas de midi	CHF 700.-
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre double, pension complète	CHF 900.-
<input type="checkbox"/>	Logement en chambre individuelle, pension complète	CHF 1'150.-

<b>EXAMEN D'EXPERT EN CHAMPIGNONS VAPKO</b>		
L'inscription à l'examen doit impérativement être faite en même temps que l'inscription au cours d'instruction.		
<input type="checkbox"/>	Taxe d'inscription	CHF 200.-

<b>MONTANT TOTAL</b>	

Les personnes désirant arriver la veille du cours ou prolonger leur séjour doivent s'annoncer directement auprès de l'hôtelier et bénéficient des tarifs suivants :

- Chambre double avec petit déjeuner CHF 80.- par personne
- Chambre simple avec petit déjeuner CHF 110.- par personne

## 2. NIVEAU DE FORMATION DÉSIRÉ

Marquer d'une croix  le cours désiré en vous référant aux indications données dans le document « Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO » sous la rubrique « Cours ».

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Cours « Initiation »                |
| <input type="checkbox"/> Cours « Perfectionnement niveau 1 » |
| <input type="checkbox"/> Cours « Perfectionnement niveau 2 » |
| <input type="checkbox"/> Cours « Formation continue »        |
| <input type="checkbox"/> Cours « Examens »                   |
| <input type="checkbox"/> Cours « Microscopie »               |

## 3. DÉSIRS PARTICULIERS

Seront pris en considération dans la mesure du possible. Pour des raisons d'organisation et d'équité, et hormis pour des raisons exceptionnelles, les désirs tels que « chambre n° xy » ou « chambre avec balcon au sud », etc., ne seront pas prises en considération.

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> Chambre double avec               |
| <input type="checkbox"/> Cours « Formation continue » avec |
| <input type="checkbox"/> Autres (précisez) :               |

**ATTENTION ! Votre inscription ne sera pas prise en considération tant que le paiement n'aura pas été effectué !**

Le soussigné déclare avoir lu les « Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO » et les accepter.

Lieu, date : \_\_\_\_\_ Signature :

